



DÉPARTEMENT
DE L'OISE

Arrondissement de
SENLIS

Canton de
NANTEUIL LE
HAUDOUIN

M A I R I E D E B O I S S Y - F R E S N O Y

Boissy Fresnoy, le 07 mai 2020

Note d'information

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu et entendu votre demande concernant la facturation du périscolaire par demi-journée, après concertation le Conseil Municipal donne un avis favorable à la prise en charge de l'accueil périscolaire pour les enfants présents, à compter du mardi 12 mai 2020 jusqu'au 31 mai 2020 soit : 3 heures pour votre enfant par jour.

Cordialement

Alain lepine

Le Maire



18, rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY

Téléphone : 03 44 88 14 15

Email : mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr